



FORMATION: MODELES JURIDIQUE ET ECONOMIQUE D'UN PROJET PV CITOYEN – EXEMPLE DES CENTRALES VILLAGEOISES

Vendredi 21 mai 2021, 9h-12h30 - En visioconférence

Objectifs:

- Présenter le montage d'une société citoyenne et les modalités de prise de participation des citoyens et collectivités
- Présenter le modèle des Centrales Villageoises et ses spécificités
- Présenter le modèle économique d'un projet de grappe photovoltaïque (projets PV sur toiture inférieurs à 100 kWc)
- Présenter un outil d'analyse économique d'un projet de grappe PV

Intervenants: Etienne Jouin (Association Centrales Villageoises), Gaetan Burle (Région Sud)

Cible : collectivités (agents et élus), collectifs citoyens émergents issus de la Région Sud

Modalités d'inscription : formation gratuite sur inscription avant le 19 mai 2021. Formulaire d'inscription en ligne <u>accessible depuis ce lien</u>

Programme

9h - 9h15: Introduction

9h15 - 10h30 : Montage d'une société citoyenne de production d'énergie renouvelable

- Présentation des formes de participation citoyenne dans les projets de production d'énergie renouvelable
- o Présentation d'un type de société citoyenne : le modèle des Centrales Villageoises
- Se structurer en société : les statuts envisageables et leurs spécificités
- La capitalisation d'une société citoyenne : cadre juridique et points d'attention

Pause 15 min

10h45 – 12h30 : Modèle économique d'un projet de grappe photovoltaïque (installations <100 kWc)

- Présentation détaillée des différents flux financiers
- Comment évaluer la viabilité économique de son projet ? Présentation d'un outil de « business plan »

Contacts

Etienne Jouin – Association Centrales Villageoises : <u>etienne.jouin@centralesvillageoises.fr</u> / 07 49 49

Gaetan Burle – Région Sud : gburle@maregionsud.fr